



Mission Economie/commerce

Décision n° 2024-197

Objet : Signature de la convention de tournage avec la société de production CAPA ENTREPRISE

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de mettre en avant la ville de Sceaux par l'accueil de tournage,

Considérant l'apport médiatique offert par le tournage d'œuvres audiovisuelles dans la ville de Sceaux,

APPROUVE la convention avec la société CAPA ENTREPRISE situé au 14 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny-le-Bretonneux, représentée par sa directrice des productions Mme Claire Le Guern, relative au tournage qui se déroulera le jeudi 13 juin 2024 de 13h00 à 18h00, sur la rue Houdan, sur le trottoir de la rue du Docteur Berger, ainsi que sur la place Leamington Spa.

DECIDE de la signer.

Fait à Sceaux, le 11 juin 2024



Philippe LAURENT